



Projet de loi n° 77

Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

Mémoire présenté à la Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

par

Sophie Rochefort, agr. Ph.D., directrice générale

Gisèle Bertrand, conseillère aux communications
et aux affaires corporatives

12 janvier 2021

Table des matières

1. Mise en contexte	1
2. Présentation du CRAAQ	1
Le CRAAQ est un réseau unique!	1
Le CRAAQ est un modèle de mobilisation de personnes et de connaissances	2
3. La concertation, pour une « construction » et un transfert de connaissances efficaces	3
4. Un carrefour de diffusion et de réalisations pour le transfert	4
Un carrefour	4
Des réalisations	5
5. État des lieux	6
Tournée et retombées	6
Abonnement et usages des produits et services	6
Collaboration et contributions aux réalisations	7
Plan d'agriculture durable (PAD)	7
6. Vision et opportunités ITAQ-CRAAQ	7
1. Encourager l'utilisation des ouvrages, publications et outils Web du CRAAQ dans le cadre des enseignements donnés à l'ITAQ	8
2. Développer des formations continues de concert avec le CRAAQ	9
3. Encourager les enseignants à s'impliquer en tant que membres de comités et commissions du CRAAQ	9
4. Conforter l'ITAQ pour ce qui est de la disponibilité de ses résultats d'essais et études terrain par leur promotion et leur diffusion sur les plateformes du CRAAQ	10
5. Développer et compléter les connaissances à rendre accessibles	10
7. Conclusion	11
<u>Listes des annexes</u>	
Annexe I : Le transfert de connaissances	12
Annexe II : Liste des comités et commissions du CRAAQ	13
Annexe III : Provenance des membres experts	14
Annexe IV : Affiche « Travailler en concertation : concept ou réalité? »	15
<u>Listes des figures</u>	
Figure 1 - Le CRAAQ, un réseau unique	2
Figure 2 - Le CRAAQ, un modèle performant	2
Figure 3 - Une mobilisation gagnante	3
Figure 4 - Les réalisations du CRAAQ	5
Figure 5 - Caractérisation des stratégies de transfert	12

1. Mise en contexte

Le 9 décembre dernier, le CRAAQ recevait une invitation de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles dans le cadre de consultations particulières et d'auditions publiques sur le projet de loi n° 77, Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec.

Cette invitation permet donc à notre organisation d'exposer et de mettre en lumière l'importance et le rôle primordial de la concertation de l'expertise, de la « construction » et du transfert de connaissances.

Le présent mémoire vise à rappeler le rôle du CRAAQ et à le positionner en tant qu'incontournable en matière de mobilisation et de transfert de connaissances. Enfin, quelques recommandations sont proposées quant aux collaborations potentielles entre les deux campus de l'ITA, La Pocatière et Saint-Hyacinthe, et le CRAAQ.

2. Présentation du CRAAQ

Le CRAAQ¹ est un organisme à but non lucratif mandaté principalement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les organisations agricoles et agroalimentaires québécoises. Le CRAAQ est un réseau unique de mobilisation et de transfert de connaissances (annexe I : Le transfert de connaissances). S'appuyant sur ses expertises et grâce à la mobilisation de ses membres et de ses collaborateurs, le CRAAQ a pour mission de produire, de rassembler, de vulgariser des savoirs, d'adapter les connaissances et d'en assurer le transfert par des activités et des outils structurants s'adressant aux différents utilisateurs et clientèles, et ce, pour l'évolution des bonnes pratiques du secteur agricole et agroalimentaire au Québec.

Le CRAAQ est un réseau unique! (Figure 1)

La force du CRAAQ vient notamment de son réseau d'experts volontaires (annexe II : Liste des comités et commissions du CRAAQ) et de collaborateurs issus de plus de **250 organisations des secteurs privé, public, universitaire, incluant des centres de recherche**. Ils sont, entre autres, des dirigeants d'entreprises agricoles, des agronomes, des chercheurs, des formateurs, des conseillers terrain et des intervenants qui gravitent autour des entreprises agricoles. La diversité des expertises et des provenances constitue l'une des richesses de ce réseau (annexe III : Provenance des membres experts).

Le CRAAQ compte également sur les membres corporatifs suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Sollio Groupe Coopératif, l'Union des producteurs agricoles (UPA), La Financière agricole du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), ainsi que sur une trentaine de membres associés et affiliés.

L'équipe de la permanence regroupe près d'une quarantaine d'employés dont les fonctions sont très diversifiées : gestion de projets, logistique, édition, communications et médias sociaux, ventes, promotion, service à la clientèle, développement, intégration et design Web, conception et production graphique, vidéo et numérique, etc. Cette diversité d'expertise ainsi que son mode de fonctionnement agile permettent au CRAAQ d'innover et de s'adapter aux besoins et à l'évolution des profils des utilisateurs (ex. : littératie numérique, langue, etc.).

¹ Rappelons que le CRAAQ est né, en l'an 2000, de la fusion de 3 organisations : le Conseil des productions animales du Québec (CPAQ), le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ) et le Groupe de gestion et d'économie agricoles (GÉAGRI). Avant la fusion ces organisations existaient depuis 20 et 30 ans, l'expertise et l'implication en transfert de connaissances ne datent donc pas d'hier.

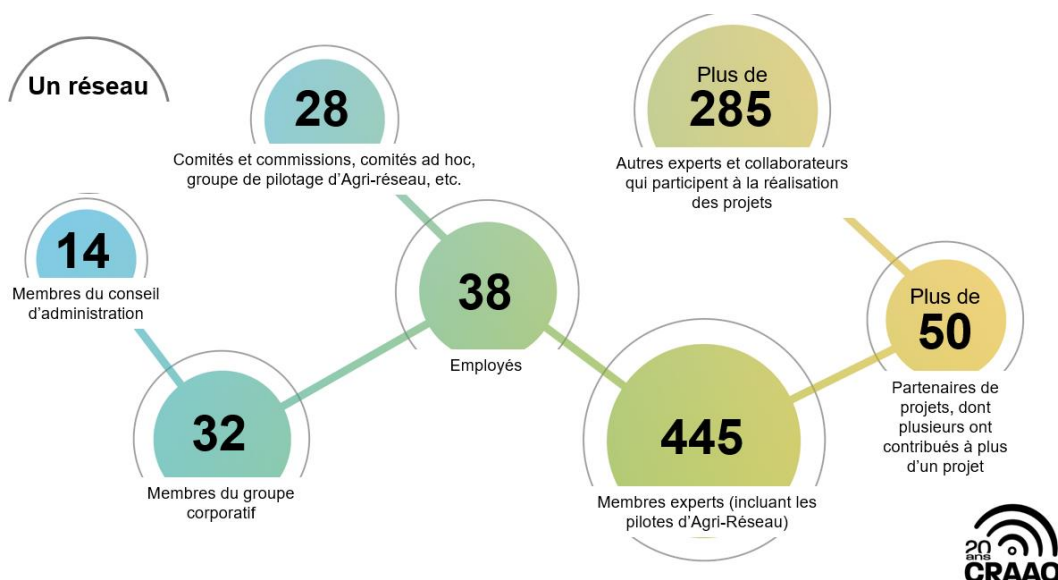


Figure 1 - Le CRAAQ, un réseau unique

Le CRAAQ est un modèle de mobilisation de personnes et de connaissances

Ce modèle unique et performant fait l'envie des autres provinces canadiennes (figure 2). Par sa nature même, le CRAAQ soutient et contribue à l'avancement et à l'innovation des entreprises agricoles et agroalimentaires québécoises en donnant accès à ses contenus et connaissances, à l'expertise et à des outils élaborés et validés par des experts membres du CRAAQ. La mobilisation et la représentativité des parties prenantes au sein des comités et commissions constituent la pertinence du CRAAQ autant dans la prospection et la définition des besoins que dans la validation des contenus. Outre leur implication dans les comités d'experts ou la réalisation d'activités, les utilisateurs sont également interpellés pour la validation des besoins, l'appréciation des produits et services ou leur participation à des tests d'utilisabilité de prototypes, etc.

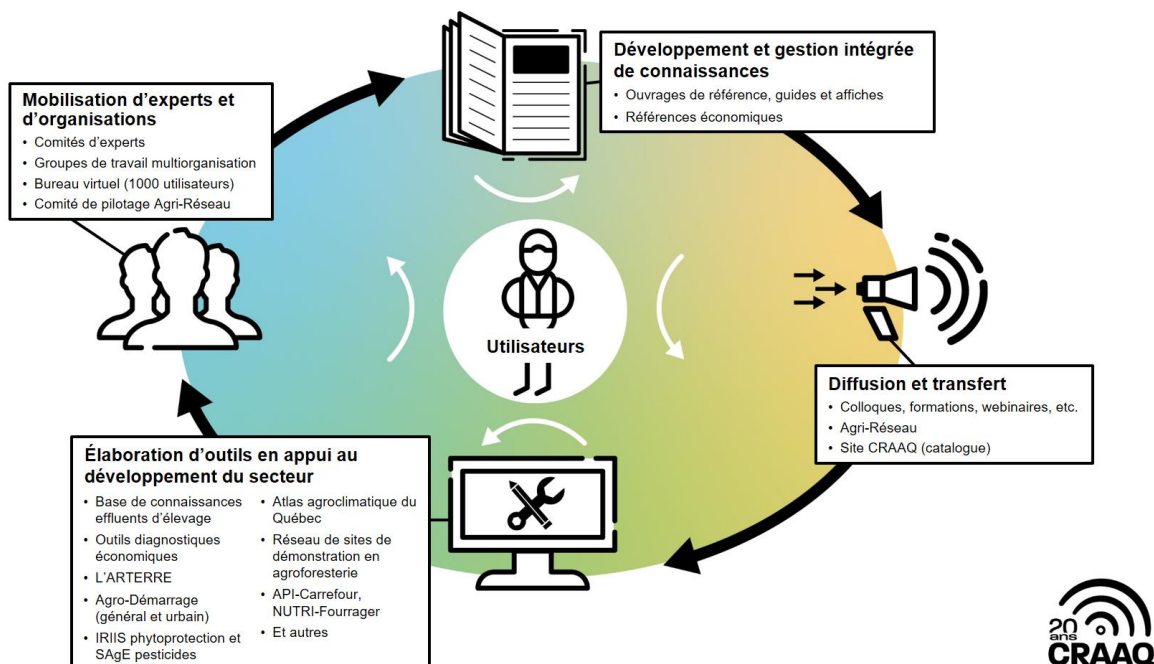


Figure 2 - Le CRAAQ, un modèle performant

3. La concertation, pour une « construction » et un transfert de connaissances efficaces

La réussite des activités et des projets réalisés par le CRAAQ est basée sur la concertation (annexe IV : Affiche « Travailler en concertation : concept ou réalité? »), laquelle permet l'identification de problématiques ou de besoins communs en matière de connaissances et de sujets rassembleurs et porteurs qui interpellent l'ensemble des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire. Les échanges et la mise en commun de l'information (figure 3) par les différents générateurs de connaissances permettent de construire, de bonifier et de compléter l'information de pointe à diffuser. Les activités et projets qui en découlent génèrent ainsi des retombées pertinentes et structurantes bénéficiant aux intervenants et aux entreprises agricoles.

Les comités d'experts sont motivés par la recherche du bien commun : faire avancer la connaissance pour mieux développer le secteur agricole et agroalimentaire. Cette richesse de contenus et cette complémentarité d'expertises sont l'essence même du CRAAQ et c'est pour cette raison que la participation de toutes les parties prenantes des secteurs public et privé (producteurs, chercheurs, intervenants, etc.) est essentielle.

Le CRAAQ, avec ses 700 membres experts et collaborateurs, constitue un lieu de rassemblement et de concertation unique et essentiel pour les intervenants du milieu. Nulle autre organisation n'offre cette possibilité, ni n'a la capacité de rallier les experts de toutes provenances, tant du milieu de la recherche, de la production, du service-conseil et de la formation et tant du secteur privé et public, sans oublier les associations et les regroupements. La politique des comités et commissions prévoit des éléments d'éthique et de déontologie pour les membres.

Les comités, commissions et groupes de travail du CRAAQ



Regroupements représentatifs dans chaque secteur (conseillers, intervenants, producteurs, chercheurs)



Élaboration des projets en réponse aux **besoins** de leur secteur



Produisent, repèrent, adaptent et assurent la diffusion et le transfert de contenus ou d'outils pertinents au développement à la pérennité du secteur.

« Le CRAAQ favorise la concertation des acteurs du milieu »

Figure 3 - Une mobilisation gagnante

4. Un carrefour de diffusion et de réalisations pour le transfert

Un carrefour

Le CRAAQ répond également à un important besoin des utilisateurs pour la centralisation de connaissances pertinentes et validées.

En effet, lors d'une rencontre d'intervenants et de producteurs en 2017, il est apparu clairement que « **la centralisation de l'information et sa vulgarisation** sont incontournables pour les producteurs » et que « les outils traditionnels de transfert de connaissances tels qu'assister à des événements ou consulter des revues spécialisées l'emportent sur l'utilisation des systèmes d'information utilisant les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) ». Il a été mentionné que les conseillers, qu'ils soient issus de formules de groupe ou du secteur privé, sont la première source d'information pour les producteurs. Le CRAAQ arrive en 2^e place, les producteurs le reconnaissant comme la source de références fiables et collectives et réitérant l'importance d'avoir une plateforme centralisée pour avoir accès à l'information. Le CRAAQ apparaît à plusieurs égards comme un lieu de jonction, étant notamment « alimenté » par le milieu de la recherche et universitaire, le MAPAQ, le secteur privé, les services-conseils et les Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).

Le CRAAQ joue à ce titre un rôle majeur. Les activités que sont ses colloques, ses formations et ses webinaires sont très prisées par les organisations agricoles et agroalimentaires, les institutions financières et les organismes publics et parapublics; ils reconnaissent ces activités comme faisant partie intégrante du plan de formation de leurs ressources humaines. À titre d'exemple, l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et Sollio reconnaissent les activités du CRAAQ dans leur Politique de formation continue.

Bien que le CRAAQ rassemble et diffuse un grand nombre de connaissances produites, de nombreuses actions en termes de pratiques d'avant-garde, de projets de recherche et de transfert technologique sont menées en région, au sein de compagnies privées, de centres de recherche et d'expertise, de groupes conseils en agroenvironnement et de clubs d'encadrement technique. Cependant, les résultats de ces initiatives restent bien souvent inconnus des autres professionnels ou des autres entreprises, faute de bénéficier d'une diffusion adéquate.

Lors de l'exercice de sa planification stratégique en 2018, le CRAAQ, par l'intermédiaire d'une firme spécialisée en sondage, a procédé à des entrevues téléphoniques auprès d'organisations et partenaires du secteur afin de mesurer leur appréciation du CRAAQ. Près de 90 % des organisations sondées ont adhéré à l'énoncé « Recommandation du CRAAQ à leurs collègues ou clientèles comme source d'information ». De plus, près de 80 % des organisations posaient des gestes pour promouvoir le CRAAQ, ses produits et ses services. Enfin, près de 90 % des participants au sondage ont répondu positivement à la question : « Le CRAAQ est-il perçu comme une référence pertinente? ». Les raisons énoncées pour un tel référencement sont multiples, mentionnons :

- La variété des moyens disponibles (webinaires, documents, conférences, etc.);
- L'utilité des informations disponibles;
- Le niveau de connaissances élevé dans plusieurs domaines;
- Les informations disponibles constamment mises à jour;
- La plateforme accessible à tous;
- Une source crédible de références.

Des réalisations (figure 4)

Tout en reconnaissant la *paternité* aux promoteurs ou aux partenaires des réalisations, le CRAAQ a développé des outils et des moyens pour faire connaître et retransmettre un très grand nombre d'innovations aux utilisateurs. Pensons aux quelque 150 conférences diffusées annuellement et aux 38 banques d'informations sectorielles d'Agri-Réseau. Ces banques d'informations ont démontré leur performance tant au niveau de l'achalandage que de la facilité de repérage. La clé de classement développée par le CRAAQ devient aussi un incontournable en matière d'indexation de contenus diffusés par et pour les utilisateurs (les partenaires étant des utilisateurs de cet outil collectif!).

La diffusion et le transfert de connaissances techniques, économiques et scientifiques s'effectuent par le biais d'ouvrages de référence, de colloques, de journées au champ, de conférences et webinaires, d'activités de formation, de balados et de vidéos ainsi que par le biais des outils et services Web tels que le site du CRAAQ (catalogue et calendrier d'événements), Agro-Démarrage, Agri-Réseau, API-Carrefour, Réseau de démonstration de sites en agroforesterie, Virage Bio et plusieurs autres.

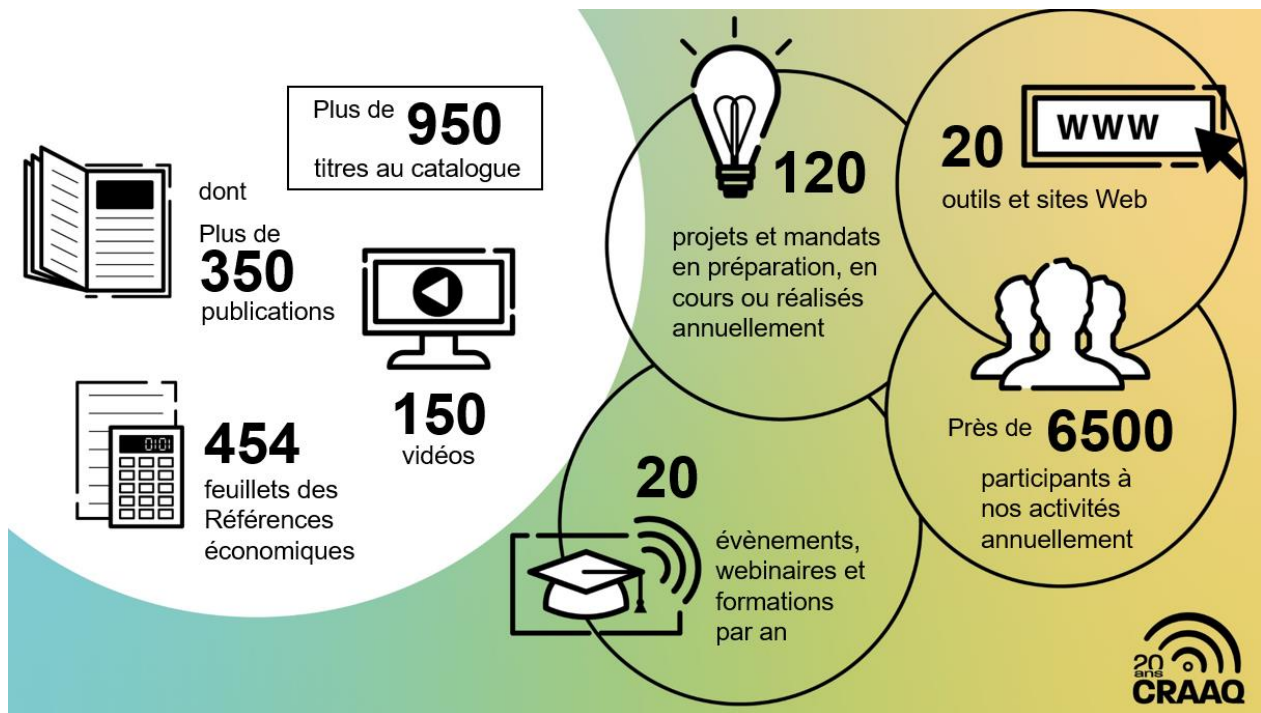


Figure 4 - Les réalisations du CRAAQ

Le CRAAQ élabore aussi des projets structurants pour le développement du secteur, tel **L'ARTERRE**. En effet, la coordination du CRAAQ a, à ce jour, implanté ce service dans près de **84 MRC** et territoires. L'ARTERRE permet de jumeler des cédants et des propriétaires sans relève avec des aspirants de la relève qui n'ont pas accès à des terres ou à des entreprises agricoles apparentées. Le CRAAQ, les MRC et territoires ont ainsi constitué un réseau de **40 agents** de maillage. Autre exemple de projet structurant, la **Base de connaissances effluents d'élevage** qui permet aux agronomes de s'informer adéquatement sur la caractérisation des charges fertilisantes des effluents d'élevage en proposant notamment des documents de référence et une foire aux questions.

Le CRAAQ travaille annuellement sur **plus d'une centaine de projets** à titre de promoteur ou en partenariat avec d'autres organismes. Plus de **20 000** professionnels, gestionnaires et entrepreneurs agricoles et agroalimentaires mettent à profit les produits et services réalisés par le CRAAQ.

En tant qu'organisme à but non lucratif, le CRAAQ reçoit un financement de base qui couvre les activités de concertation et de réseautage de même qu'une partie de ses dépenses de fonctionnement. Ce financement représente, selon les années, environ 25 à 30 % de ses revenus totaux. Le CRAAQ doit donc autofinancer l'ensemble de ses projets et activités. Il tire la majorité de ses revenus de la vente de ses produits et services, des contributions de ses partenaires de même que du financement en provenance de différents programmes et des revenus contractuels issus des mandats qu'il réalise.

5. État des lieux

Cette section présente sommairement nos liens actuels avec les deux campus de l'ITA, La Pocatière et Saint-Hyacinthe, et nos travaux en cours en lien avec le Plan d'agriculture durable.

Tournée et retombées

Depuis quelques années, le CRAAQ poursuit la tournée des institutions d'enseignement avec des objectifs précis :

1. Faire connaître son offre de produits et services;
2. Faire connaître le mode de fonctionnement des comités et commissions d'experts et leurs réalisations;
3. Comprendre et prendre les besoins des institutions d'enseignement.

Ces rencontres ont servi à développer des liens avec les organisations et les enseignants, voire les bibliothécaires de ces institutions. Avec près d'une douzaine d'institutions rencontrées dont les campus de l'ITA, La Pocatière et Saint-Hyacinthe, il nous apparaît clairement que ces institutions méconnaissent le CRAAQ et les outils disponibles. De nombreux participants à ces rencontres ont même été surpris de voir à quel point des outils tels qu'Agro-Démarrage, Agri-Réseau, etc. peuvent s'avérer utiles en appui aux programmes d'enseignement et aussi de comprendre l'importance de l'offre de produits et services gratuits. La moitié de la durée de ces rencontres a été consacrée à répondre aux questions, à approfondir des connaissances avec les participants et à connaître leurs besoins. Nous abordons également les projets en cours et discussions des lacunes en matière de références selon les secteurs et domaines représentés.

Abonnement et usages des produits et services

Depuis 2015, le CRAAQ propose des abonnements préférentiels annuels à ses produits disponibles en format numérique (publications, vidéos, références économiques) par le biais de [Collecto](#) (services regroupés en éducation). Les abonnements sont accessibles par l'intermédiaire des bibliothèques. Les campus de l'ITA fonctionnent et utilisent les produits différemment. Par exemple, au campus de La Pocatière, des copies papier de toutes les nouvelles parutions sont disponibles pour les enseignants et en consultation sur place lorsque possible. Les étudiants de première année bénéficient également d'une introduction aux références économiques, les niveaux d'usage des abonnements étant très différents entre les deux campus. Par ailleurs, chaque année, des groupes en provenance de l'ITA participent à nos événements. À titre d'exemples, le Symposium sur les bovins laitiers et le Colloque gestion figurent parmi les incontournables, tout comme le Colloque maraîcher en serre.

Collaboration et contributions aux réalisations

Tel que mentionné dans les sections précédentes, les enseignants et les chercheurs affiliés aux campus de l'ITA sont invités à participer ou à collaborer aux divers comités ou projets du CRAAQ, voire à diffuser leurs résultats de recherche par le biais de nos outils Web, dont Agri-Réseau. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux font partie des comités organisateurs d'événements ou participent à la rédaction d'ouvrages de référence pouvant même être utilisés dans les cursus de leur établissement d'enseignement. Ils peuvent également bénéficier de l'expertise du CRAAQ en matière d'édition, de graphisme, de promotion et de mise en marché.

Voici quelques exemples de collaboration :

- **Caroline Vouligny**, de l'ITA campus de Saint-Hyacinthe, a rédigé en 2019 une des fiches de la série [*Collection Fiches techniques en serre : Concombres, Courgettes \(zucchini\), Épinards, Haricots, Laitues*](#). Ces fiches seront intégrées dans un programme de formation;
- **Gilles Laverdière**, de l'ITA campus de La Pocatière, a collaboré à la refonte et à la réalisation du Guide [*La production vache-veau*](#); **Denis Boies** (de la même organisation) a pris le relais au sein du Comité bovins de boucherie;
- **Jérémie D'Hauteville**, formateur en production artisanale de boissons alcoolisées en formation continue à l'ITA campus de Saint-Hyacinthe depuis 2008, a rédigé le *Guide des bonnes pratiques en vinification* (à l'usage des producteurs en démarrage) qui paraîtra sous peu.
- **Patrick Leduc**, professeur et chef d'équipe en Technologie des procédés et de la qualité des aliments (TPQA) à l'ITA campus de Saint-Hyacinthe, collabore à la rédaction d'un feuillet sur la charcuterie artisanale

Plan d'agriculture durable (PAD)

Pour le compte de l'équipe de coordination du PAD, le CRAAQ réalise actuellement un portrait de l'offre d'activités de diffusion et de transfert de connaissances en agriculture durable et en agroenvironnement. Le mandat consiste à identifier les manques dans l'offre actuelle d'activités afin que le MAPAQ puisse cibler les nouveaux besoins. Le portrait devrait répondre au souci du MAPAQ de développer et de maintenir une cohérence et une complémentarité entre tous les organismes de transmission des connaissances, notamment l'ITA qui coordonne le développement et la mise en œuvre d'un parcours de formation continue pour les producteurs.

6. Vision et opportunités ITAQ-CRAAQ

Tel que mentionné précédemment, le CRAAQ est reconnu et joue un rôle important de concertation des différents organismes œuvrant dans le secteur agricole et agroalimentaire au Québec au niveau de la production et du transfert de connaissances. Le nombre d'organisations présentes dans l'écosystème agricole québécois étant important, il est d'autant plus essentiel qu'une organisation telle que le CRAAQ puisse centraliser et fédérer le savoir, notamment celui qui sera généré par les différents projets de recherche de l'ITAQ. Ceci permettra une utilisation et une appropriation plus efficaces de ce savoir par les producteurs et productrices agricoles et les transformateurs, ainsi que par les autres professionnels en soutien au secteur agricole et agroalimentaire.

En effet, l'appropriation et l'application des connaissances par les entrepreneurs agricoles leur permettent d'adapter ces connaissances à leurs réalités et, ce faisant, d'innover selon leur propre contexte. Pour assurer la pérennité et le développement de leurs entreprises, les producteurs agricoles doivent avoir accès, d'une part, à une information de pointe que ce soit en matière de connaissances techniques ou de compétences génériques et, d'autre part, au soutien et à l'appui de conseillers agricoles bien formés. Les conseillers agricoles doivent pouvoir participer à des activités de formation reconnues et avoir accès à des services et à des outils diversifiés afin d'approfondir leur expertise et développer leur savoir-faire et leur savoir-être.

Le projet de loi n° 77 présente donc plusieurs opportunités pour l'ITAQ et le CRAAQ d'établir une collaboration plus étroite et de travailler de concert pour atteindre cet objectif de transfert de connaissances et de formation continue. Ceci sera des plus bénéfiques pour les étudiants et pour les professionnels du secteur, ainsi que pour le corps enseignant.

Plus spécifiquement, les éléments suivants permettant une collaboration accrue entre les deux organismes ont été identifiés par le CRAAQ.

1. Encourager l'utilisation des ouvrages, publications et outils Web du CRAAQ dans le cadre des enseignements donnés à l'ITAQ

- i. Plusieurs guides du CRAAQ, tels que le Guide de référence en fertilisation, des guides techniques (élevage des reines abeilles, ail, fines herbes, céréales d'automne, bovins de boucherie, etc.) et des publications à venir (drainage, agroforesterie, cultures de couverture, etc.), sont des outils de pointe dans leur domaine respectif et très souvent les seuls outils de référence disponibles en français. Le contenu de ces ouvrages émane de comités d'experts, lesquels assurent un contenu de qualité et à jour sur les dernières pratiques en agriculture et agroalimentaire durable.
- ii. En plus des guides du CRAAQ, plusieurs outils Web peuvent s'avérer très utiles dans la formation des étudiants ainsi que dans le cadre de la formation continue. Par exemple, il serait profitable d'inciter les étudiants et les enseignants à utiliser Agri-Réseau ainsi que les autres plateformes et applications du CRAAQ (ex. : NUTRI-fourrager, Rotation\$, Agro-Démarrage, Atlas agroclimatique, VirageBio, etc.).
- iii. Au niveau économie et gestion, le CRAAQ est un leader dans la production de références économiques. Ce sont près de 454 feuillets qui présentent des budgets d'exploitation, des prix de vente de produits, des rendements, etc., et ce, pour plusieurs cultures agricoles et horticoles. L'usage accru de l'abonnement à ces références économiques serait un atout important pour les enseignants et les étudiants de l'ITAQ.
- iv. Afin de contribuer à l'établissement d'étudiants de l'ITAQ qui ne sont pas issus du secteur agricole ou qui n'ont pas accès à une terre ou à une exploitation agricole, il serait pertinent qu'une fois par année, une présentation de L'ARTERRE soit réalisée auprès des étudiants afin de leur faire connaître ce service de maillage. Les chances d'assurer une relève agricole au Québec seront ainsi augmentées.

Le CRAAQ présentera à nouveau ce printemps tous les outils et services au personnel enseignant de l'ITAQ (de concert avec les centres de documentation). Dès que la direction générale aura été identifiée, nous serons ravis de les rencontrer pour présenter le CRAAQ et enrichir les pistes de collaboration.

2. Développer des formations continues de concert avec le CRAAQ

- i. Les campus de l'ITAQ offrent actuellement un programme de formations continues intéressant et diversifié, mais d'autres institutions offrent également des programmes similaires dans les mêmes domaines. La future structure de l'ITAQ devra donc continuer de se démarquer des autres offres de formation. De son côté, le CRAAQ poursuit le développement de son expertise en formation continue, notamment avec des plateformes de e-learning et des outils de classe virtuelle. Le contexte actuel donne lieu à de nombreuses possibilités de mixité entre les formules en présence et virtuelles. Ceci permet également de dynamiser les contenus et les formes d'apprentissage et de rejoindre un plus grand nombre d'auditeurs (ou d'apprenants), dont ceux qui peuvent difficilement se déplacer pour suivre une formation ou qui doivent la suivre en différé. Une collaboration entre l'ITAQ et le CRAAQ à ce niveau permettrait de partager et de bénéficier des expertises respectives (e-learning et pédagogie, notamment). Cette collaboration permettrait très certainement d'offrir des formations qui se démarqueraient des autres institutions d'enseignement.
- ii. Un autre avantage de développer des formations continues en collaboration est la possibilité de démontrer la concertation entre nos organisations dans ce domaine et ainsi de bénéficier d'une crédibilité accrue auprès des bailleurs de fonds dans le but d'obtenir du financement pour l'élaboration de nouveaux projets de formation.

3. Encourager les enseignants à s'impliquer en tant que membres de comités et commissions du CRAAQ

- i. L'implication des enseignants de l'ITAQ au sein de comités et commissions du CRAAQ permettra, d'une part, d'échanger avec plusieurs professionnels du milieu sur les enjeux et opportunités du secteur et, d'autre part, d'apporter leur expertise et ainsi contribuer au développement du secteur concerné. Ceci sera des plus enrichissants pour un enseignant qui, par ses échanges, pourra par la suite bonifier ses enseignements et en faire bénéficier ses étudiants. Toutefois, la difficulté pour un enseignant de s'impliquer au sein d'un comité demeure sa disponibilité en fonction de son horaire d'enseignement. Il faudra ainsi veiller à libérer du temps à certains enseignants pour que cette implication soit possible et qu'elle soit reconnue et valorisée par l'employeur.
- ii. Un autre avantage relié à cette implication réside dans le fait que les enseignants peuvent devenir des parties prenantes du développement de nouveaux projets émanant des comités et commissions. Ceci devient donc une source non négligeable de collaborations de l'ITAQ avec des professionnels du secteur et favorise un réseautage constructif pour la levée de fonds de recherche.

4. Conforter l'ITAQ pour ce qui est de la disponibilité de ses résultats d'essais et études terrain par leur promotion et leur diffusion sur les plateformes du CRAAQ

- i. La transmission des résultats d'essais et d'études sous forme vulgarisée est souvent un défi pour les responsables de projets. C'est parfois par manque de temps que cette activité est mise de côté et, même si elle est réalisée, il arrive qu'elle ne soit pas optimale pour les utilisateurs. Pour une institution comme l'ITAQ qui fera de la recherche appliquée, il est essentiel que les résultats des essais menés arrivent jusqu'aux utilisateurs, mais dans une forme à la fois attrayante, concise et vulgarisée. Le CRAAQ possède l'expertise et les ressources pour adapter les résultats sous cette forme et les rendre accessibles à un grand nombre d'utilisateurs via ses différentes plateformes. Toutefois, pour y arriver, il est important que l'aspect diffusion des résultats soit planifié et budgété en amont, lors de l'élaboration des projets. Trop souvent, cet aspect est oublié dans les demandes de financement de projets et il devient alors difficile de trouver du financement pour le réaliser *a posteriori*. Une collaboration avec le CRAAQ est donc souhaitable au moment de l'élaboration des projets dans lesquels un volet diffusion et adaptation/vulgarisation des contenus est prévu pour s'assurer du transfert des résultats vers le terrain.

5. Développer et compléter les connaissances à rendre accessibles

Le développement des marchés et les politiques gouvernementales incitent les entrepreneurs agricoles à se moderniser pour accroître notamment l'autonomie alimentaire du Québec. Deux points nous interpellent afin que les finissants puissent soutenir au mieux le développement des entreprises et que les connaissances vulgarisées soient disponibles et accessibles.

- a. L'actualisation des connaissances des techniciens au regard notamment des nouvelles infrastructures, des technologies de pointe et de l'intelligence artificielle, de plus en plus présente dans le secteur. Ainsi, l'actualisation des programmes et des références sera incontournable.
- b. Dans l'éventualité de la mise en place de nouveaux CCTT :
 - i. L'expertise de CCTT existants et non agricoles pourrait être favorablement enrichie par des experts du secteur agricole. À titre d'exemple, Productique Québec à l'égard du développement de la robotisation ou de l'automatisation du secteur agricole;
 - ii. Plusieurs secteurs pourraient être avantagés ou croître plus rapidement avec davantage de recherche appliquée, voire la mise en place de nouveaux CCTT. À titre d'exemple, le secteur des cultures abritées et en serres (poursuite de travaux concrets sur la gestion dynamique du climat afin d'optimiser la croissance des végétaux et l'usage de l'énergie, etc.).

7. Conclusion

Ce mémoire vise dans un premier temps à présenter le CRAAQ, sa mission, son rôle ainsi que ses produits et services et à mettre en lumière son leadership en matière de concertation et de transfert de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire au Québec. La vision du CRAAQ quant à ses collaborations potentielles avec la future structure de l'ITAQ ainsi que leurs retombées pour les deux organisations y sont également exposées.

Nous sommes convaincus du rôle et de l'importance de l'ITAQ dans la formation de techniciens en agriculture, en agroalimentaire, en horticulture et en gestion au Québec et dans la formation continue des producteurs agricoles. Nous souhaitons sincèrement que cette nouvelle organisation connaisse un vif succès. Nous serons heureux d'y contribuer par des collaborations fructueuses et dans la perspective de répondre aux enjeux actuels et futurs du secteur agricole et agroalimentaire au Québec, et ce, en adéquation avec les enjeux définis dans le Plan d'agriculture durable.

Enfin, le CRAAQ est une force vive *générée par et pour le* secteur agricole et agroalimentaire. Nous souhaitons que ce même secteur tire davantage parti de ce carrefour d'expertise et de connaissances en s'en servant comme d'une assise pour son développement et son rayonnement.

Annexe I : Le transfert de connaissances

La notion de transfert de connaissances est vaste! À quels besoins des utilisateurs désirons-nous répondre en priorité? Ont-ils accès à des connaissances sur le sujet? Qu'en est-il de la mise en pratique de celles-ci? Nous vous proposons de nous entendre sur la terminologie :

- **Diffusion** : démarche qui vise à rendre disponibles les connaissances scientifiques et techniques à un public intéressé, mais non ciblé (approche linéaire ou unidirectionnelle);
- **Transfert** : démarche qui vise l'utilisation et la valorisation de l'information scientifique et technique à un public ciblé et intéressé. Il existe une adéquation entre les connaissances diffusées et les besoins des interlocuteurs, des utilisateurs potentiels (approche de résolution de problèmes dynamique);
- **Mobilisation** : démarche qui vise la transformation des modes de production du savoir où le destinataire est partie prenante des sources de connaissances.

Dans le schéma ci-dessous, et selon les définitions ci-dessus, par exemple si l'appropriation des connaissances est l'objectif visé, la diffusion d'une publication, bien que bénéficiant d'un plus grand rayonnement, serait le moyen le moins efficace. À l'inverse, une initiative comme une caravane ou une journée champ maximiserait l'appropriation puisque les participants, en plus de pouvoir échanger avec leurs pairs, seront portés à confronter leur propre réalité et à enrichir leurs connaissances et leurs pratiques. Cela dit, toutes les stratégies de transfert sont utiles (figure 5), les profils des utilisateurs étant diversifiés et ces derniers ne suivant pas tous le même cheminement.

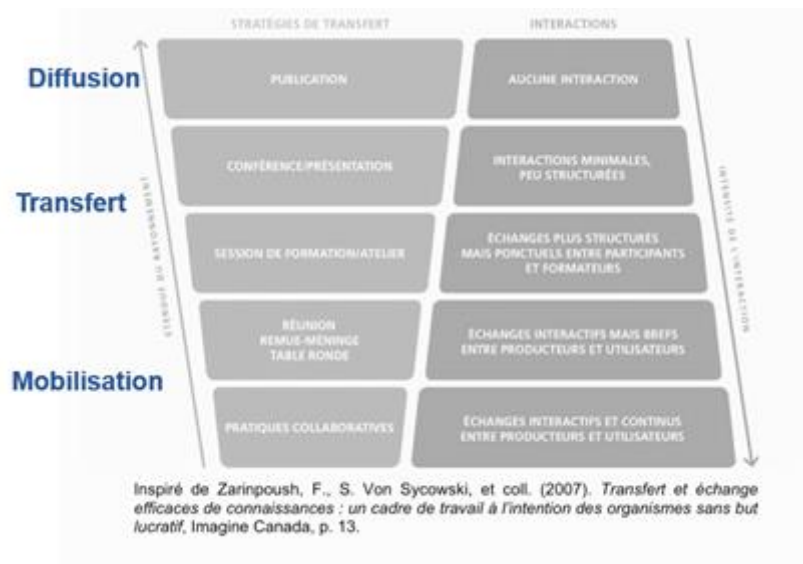
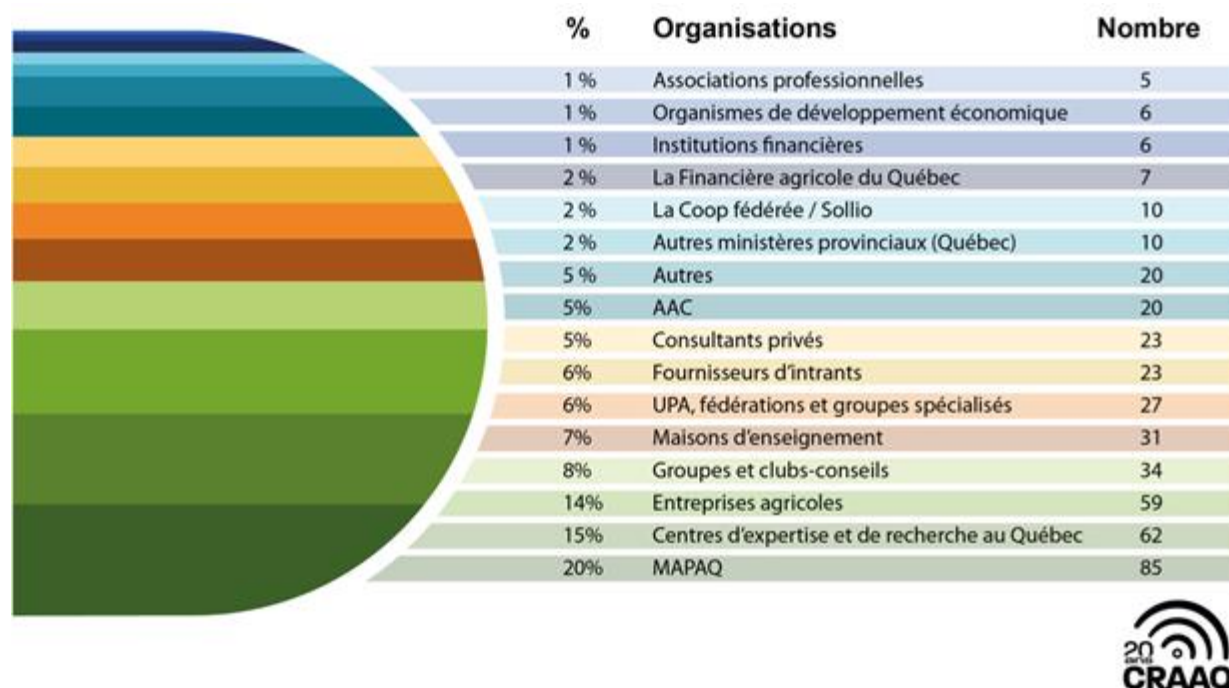


Figure 5 - Caractérisation des stratégies de transfert

Annexe II : Liste des comités et commissions du CRAAQ

Comités et commissions
Comité acériculture
Comité agriculture biologique
Comité agroforesterie
Comité apiculture
Comité bovins de boucherie
Comité bovins laitiers
Comité chèvre
Comité cultures en serre
Comité de coordination effluents d'élevage
Comité économie et perspectives agroalimentaires
Comité établissement et transfert en agriculture
Comité gestion de l'entreprise agricole
Comité grandes cultures
Comité irrigation
Comité légumes
Comité petits fruits
Comité plantes fourragères
Comité pomiculture
Comité pomme de terre
Comité Références économiques
Comité services-conseils
Comité vigne et vin
Commission agrométéorologie
Commission chimie et fertilité des sols
Commission de phytoprotection
Commission géomatique agricole et agriculture de précision
Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec
Groupe de pilotage d'Agri-Réseau
Groupes de travail
Filière microbrassicole du Québec
Santé des agriculteurs
Secteur agriculture urbaine
Comité ad hoc réseau sites de démonstration en agroforesterie

Annexe III : Provenance des membres experts



Annexe IV : Affiche « Travailler en concertation : concept ou réalité? »

